



PATINAGE  
DE VITESSE  
CANADA

# DIRECTIVES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS PVC

Pendant la période de restrictions liées à la COVID-19

Mise à jour précédente : 9 octobre 2020

Révisé : mai 2021

Révisé : août 2021

# TABLE DES MATIÈRES

DIRECTIVES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS .....	3
Hygiène .....	4
Gestion de l'information.....	4
Personnes présentes.....	4
Plan d'action d'urgence (PAU) .....	4
Premiers soins.....	4
Gestion de la capacité.....	4
Officiels et bénévoles (voir l'Annexe C) .....	5
<b>ANNEXES .....</b>	<b>6</b>
Plan d'action d'urgence amélioré .....	7
Masques.....	8
Officiels/bénévoles .....	9
Conseil aux voyageurs avant et après la compétition .....	10

# DIRECTIVES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

## Pendant la période de restrictions liées à la COVID-19

*La priorité absolue de Patinage de vitesse Canada est la santé et le bien-être de la communauté de patinage de vitesse et du grand public, dont les membres vivent, travaillent et jouent dans les espaces que nous partageons.*

*En réponse à la réduction des restrictions, Patinage de vitesse Canada a ajusté les directives concernant les compétitions comme suit.*

*Les organisateurs de compétition sont invités à prendre des précautions raisonnables afin de créer des conditions pour les compétitions qui sont représentatives de notre sport et qui ne sont pas indûment dangereuses pour tous les participants - athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles et spectateurs.*

*Dans le cadre de la planification d'une compétition, toutes les exigences des autorités sanitaires fédérales, provinciales et locales doivent être respectées. Les exigences relatives à la capacité des installations et à l'utilisation autorisée de l'espace doivent également être prises en compte dans la planification d'une compétition.*

*Veillez noter qu'afin d'assurer un environnement sécuritaire pour tous les participants et spectateurs, il faut s'attendre à ce que la compétition soit plus longue qu'à l'habitude. Veillez planifier en conséquence.*

---

*Ce document est sujet à changement au fur et à mesure que nous apprenons de nos expériences et que nous prenons connaissance de nouvelles informations.*

*Le terme « participant(e) » est utilisé pour définir l'ensemble des personnes qui assisteront à une compétition, ce qui inclut, sans s'y limiter, les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles, les spectateurs et le personnel.*

---

## Hygiène

1. Le maintien de bonnes pratiques d'hygiène doit être pris en considération.
2. Les participants doivent avoir un accès facile à un désinfectant pour les mains et/ou à du savon et de l'eau chaude.
3. Nettoyez tous les équipements partagés entre chaque utilisation (p. ex., transpondeurs)
4. Travaillez avec les gestionnaires des installations pour vous assurer que la propreté des lieux soit maintenue.

## Gestion de l'information

1. Partagez les informations pré-compétition en ligne.
2. Renoncez au papier.
3. Publiez les résultats en ligne ou partagez-les par courriel.

## Personnes présentes

1. Afin d'atténuer les risques et de limiter la responsabilité, il faut faire preuve de prudence et savoir à tout moment qui a accès à l'installation ou au site pendant la compétition.
2. Envisagez des méthodes d'inscription qui incluent tous les participants et adoptez des stratégies qui permettent de contrôler les spectateurs en utilisant par exemple l'enregistrement par courriel et/ou la vente de billets en ligne.

## Plan d'action d'urgence (PAU)

1. Élaborez, conservez et publiez un plan d'action d'urgence.
2. Élaborez un plan d'action d'urgence qui tient compte de la gestion des maladies infectieuses.
3. Déposez un PAU dans le cadre d'une demande de sanction à PVC.
4. Affichez le PAU dans un endroit bien en vue sur le site et partagez-le en ligne avec l'information pré-compétition.

## Premiers soins

1. Les organisateurs de la compétition doivent obtenir de l'équipe des premiers soins la confirmation que l'équipement de protection individuelle suivant est disponible :
  - a. ÉPI de qualité médicale disponible pour les secouristes, y compris les masques, la protection pour les yeux et les gants.
  - b. Masques jetables disponibles au besoin pour les patineurs qui nécessitent une évaluation ou un traitement en cas de blessure aiguë.
  - c. Produits de désinfection pour le nettoyage et la désinfection de toutes les surfaces de la salle des premiers soins après chaque évaluation ou traitement.

## Gestion de la capacité

1. Évaluez les zones où les gens se rassembleront.
2. Tenez compte du nombre de participants affectés chaque vestiaire.
3. Veillez à ce que les participants disposent d'un espace adéquat dans la zone d'appel des patineurs/zone du préposé au regroupement.
4. Limitez les zones pour les entraîneurs au nombre de patineurs en course à un moment donné.

## Masques (voir [l'Annexe B](#))

Conformez-vous aux directives des autorités locales de santé publique concernant l'utilisation des masques sur le site de compétition.

## Officiels et bénévoles (voir [l'Annexe C](#))

1. Tout(e) officiel(le) ou bénévole peut se retirer de la compétition à tout moment s'il ou elle estime que les conditions de la compétition représentent un risque inacceptable pour lui ou elle ou leurs contacts rapprochés.
2. Utilisez des sifflets électroniques, des avertisseurs à air comprimé ou d'autres appareils semblables au lieu d'un sifflet conventionnel.
3. Quand le chronométrage électronique est utilisé sur place, envisagez de remplacer le chronométrage manuel par un système vidéo afin de réduire le nombre d'officiels nécessaires pour gérer la compétition.
4. Limitez le nombre de personnes sur la plateforme de chronométrage et aux alentours.



# ANNEXES

# ANNEXE A

## Plan d'action d'urgence amélioré

### 1. Suivi des présences (si nécessaire)

- a. Maintenez un registre des présences détaillé pour chaque journée de compétition.
- b. Comparez les présences prévues des participants inscrits (patineurs, entraîneurs, officiels et bénévoles) aux présences réelles.
- c. Si un(e) participant(e) est présent(e) pour une journée de compétition et absent(e) une journée subséquente, confirmez la raison de l'absence.
- d. Conservez les données de présence pendant 21 jours après le dernier jour de compétition.
- e. Si les autorités sanitaires publiques locales le demandent, transmettez-leur les registres de présences à des fins de recherche de contacts.

### 2. Retrait d'un participant (patineur, entraîneur, officiel ou bénévole) de la compétition en raison de symptômes de la COVID-19

- a. Le (ou la) participant(e) doit respecter les directives de l'autorité sanitaire locale concernant le confinement et le dépistage.
- b. Il importe de tenir compte des droits à la vie privée de la personne. Ne nommez pas le (ou la) participant(e) et n'indiquez pas à quel titre il (ou elle) a participé à la compétition. Avisez les responsables de la compétition qu'un(e) participant(e) s'est retiré(e) en raison de symptômes similaires à ceux de la COVID-19, qu'il (ou elle) s'est isolé(e) délibérément et qu'il ou elle respecte les directives de l'autorité sanitaire locale.
- c. Suivez les directives de l'autorité sanitaire locale. S'il y a lieu, transmettez les registres de présence demandés à des fins de recherche de contacts.
- d. L'autorité sanitaire locale peut exiger l'annulation du reste de la compétition.
- e. Ayez un plan de communication en main pour informer les participants en cas d'annulation. Utilisez les coordonnées recueillies dans le cadre des processus d'inscription et de vérification.
- f. Informez le personnel de PVC immédiatement quand un(e) participant(e) se retire d'une course, et qu'il y a donc activation du Plan d'action d'urgence amélioré.

### 3. Rapport post-compétition de test positif à la COVID-19 associé à toute personne présente sur le site n'importe quel jour de compétition.

- a. Suivez les directives de l'autorité sanitaire locale et s'il y a lieu, transmettez les registres de présences demandés à des fins de recherche de contacts.
- b. Informez le personnel de PVC quand il y a rapport d'après-compétition de la présence d'un test positif à la COVID-19.

# ANNEXE B

## Masques

Consultez les liens suivants du Gouvernement du Canada pour plus de détails sur l'utilisation appropriée d'un masque non médical ou d'un couvre-visage :

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveaucoronavirus/prevention-risques/a-propos-masques-couvre-visage-non-medicaux.html>
- <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirusinfection/prevention-risks/about-non-medical-masks-face-coverings.html>

1. Le masque doit couvrir la bouche et le nez.
2. Une étoffe, un cache-cou ou un autre article formé d'une seule couche de tissu ne peut pas être utilisé comme masque.
3. Il est recommandé d'utiliser un masque médical jetable ou un masque de tissu réutilisable (formé de trois couches de tissu).
4. Les masques qui épousent le contour du visage et du nez et qui reposent sous les lunettes risquent moins de former de la buée.
5. L'utilisation de ruban médical sur le nez et le masque contribuera aussi à réduire la buée.
6. Un masque est plus efficace lorsqu'il est propre et sec. Prévoyez plus d'un masque pour chaque jour de course.



# ANNEXE C

## Officiels/bénévoles

Vous trouverez ci-dessous des suggestions et des exemples permettant de limiter le nombre d'officiels et de bénévoles. Toutefois, la capacité du lieu pourrait permettre la présence d'une équipe complète d'officiels.

- 1. Épreuves de sélection et/ou de championnat courte piste (officiels désignés)**
  - a. Deux arbitres sur la glace
  - b. Un(e) arbitre pour les reprises vidéo
  - c. Deux officiels de départ
  - d. Un(e) préposé(e) aux patineurs/compilateur
  
- 2. Épreuves de sélection et/ou de championnat longue piste (officiels désignés)**
  - a. Trois arbitres
  - b. Deux officiels de départ
  
- 3. Épreuves non liées aux sélections et aux championnats**
  - a. Un(e) arbitre pour gérer la compétition
  - b. Un(e) officiel(le) de départ
  - c. Un(e) compilateur(trice)
  
- 4. Tous les événements**
  - a. Un(e) préposé(e) à l'appel/au regroupement
  - b. Préposés à la piste (maximum de trois par coin). Envisagez des blocs d'horaire pour permettre aux préposés de retourner à la maison après un bloc. Désinfectez tout l'équipement entre les blocs programmés.
  - c. Soutien technique pour les reprises vidéo.
  - d. Personnel de chronométrage électronique selon les besoins (maximum de deux).
  - e. En l'absence d'un système de chronométrage électronique de secours, utilisez une caméra vidéo pour enregistrer la course (lignes de départ et d'arrivée) afin d'obtenir les temps. Cette méthode éliminera le besoin de chronométreurs manuels et de juges. Traitez les résultats conformément aux procédures de chronométrage manuel.
  - f. Deux messagers seront requis pour se rendre aux vestiaires ou à la zone de préparation désignée et amener les prochains patineurs à la zone d'appel puisque les patineurs ne pourront pas attendre dans cette zone. Les messagers ne devront pas afficher de documents papier. Les messagers ne devront pas manipuler l'équipement des patineurs, les protège-lames, les chaussures ou les vestes.
  - g. Restauration pour les officiels : envisagez de servir des plats cuisinés en boîte afin de limiter à deux le nombre de bénévoles requis.
  - h. Dans le cas d'un horaire divisé, envisagez qu'il y ait un horaire similaire pour les bénévoles, un groupe le matin et un autre groupe l'après-midi.

# ANNEXE D

## Conseil aux voyageurs avant et après la compétition

En ce qui concerne les déplacements d'une heure ou plus vers ou depuis un lieu de compétition, soyez conscient du risque personnel lié à votre mode de transport.

Si vous avez été en contact récemment (7 à 10 jours) avec une personne présentant des symptômes de COVID-19 ou dont le test est positif, ne voyagez pas.

À tout moment, si vous ne vous sentez pas bien, sachez que l'accès au site vous sera refusé et que votre voyage de retour pourrait être retardé jusqu'à ce que vous ne présentiez plus de symptômes et/ou que le test de dépistage à la COVID-19 soit négatif.

Vérifiez si les dépenses supplémentaires encourues en raison des restrictions de voyage imposées et/ou de quarantaine sont couvertes par votre assurance. Les dépenses causées par un retard de voyage et/ou par une mise en quarantaine sont une responsabilité personnelle.

Les directives concernant la compétition de Patinage de vitesse Canada sont des précautions raisonnables visant à créer des conditions de compétition qui sont représentatives de notre sport et qui ne sont pas indûment dangereuses pour les participants. Bien que ces directives soient en place pour atténuer le risque d'exposition à la COVID-19, le risque zéro n'existe pas.

Se rendre à une compétition et y participer est un choix personnel. La capacité de PVC à contrôler les conditions liées à une compétition ne s'étend pas au-delà du lieu de compétition. Soyez conscient de tous les risques associés au voyage, y compris dans les aéroports, les hôtels et les restaurants.

Bien que la participation à une compétition soit un choix personnel, les patineurs peuvent se sentir contraints de participer à des compétitions particulières afin de maintenir un classement national, de s'assurer d'une sélection future ou de conserver un statut auprès de leurs pairs. Patinage de vitesse Canada reconnaît les contraintes de la situation actuelle et continuera à chercher un moyen équitable de remédier aux enjeux de qualification et de sélection afin de respecter le choix personnel de ne pas participer à des compétitions pendant la saison 2021-22.

# ANNEXE E



## COVID-19 : LES MEILLEURES PRATIQUES

PORTEZ UN MASQUE QUAND VOUS ÊTES EN PUBLIC ET QU'IL EST DIFFICILE DE GARDER UNE DISTANCIATION PHYSIQUE D'AU MOINS 2M



LAVEZ-VOUS LES MAINS FRÉQUEMMENT

AYEZ DU GEL ANTIBACTÉRIEN AVEC VOUS EN TOUT TEMPS



AYEZ DES MASQUES SUPPLÉMENTAIRES AVEC VOUS (AU CAS OÙ LE MASQUE QUE VOUS PORTEZ AURAIT ÉTÉ COMPROMIS)

ÉVITEZ DE VOUS TOUCHER AU VISAGE



SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS BIEN, RESTEZ À LA MAISON ET CONSULTEZ UN MÉDECIN

- PLUS PETIT C'EST MIEUX QUE PLUS GRAND
- UN MASQUE C'EST MIEUX QUE PAS DE MASQUE
- À L'EXTÉRIEUR C'EST MIEUX QU'À L'INTÉRIEUR
- PLUS LOIN C'EST MIEUX QUE PLUS PRÈS